

## COMITE DE DIRECTION

REUNION DU MERCREDI 24 AVRIL 2024

---

**Présidence** : M. Jean-Pierre MEURILLON

**Présents** : Mmes Valérie TARDIVEL, Sandrine SANCHEZ, Dorette ELANGUE ETEME, Josiane JOURDAN  
MM. Pierre GUILLEBAUX, Jean-François DUPONT, Thierry MOURAUX, Florent BAUDOIN, Laurent HOUIN, Jean-Pierre LEDUC, Ali SAHALI

**En visio** : M. Brice PARINET (par ailleurs, Président de la Commission Départementale de l'Arbitrage)

**Excusés** : MM. Jean-Eric INACIO, Rodrigo LOPES ROCHA, Victor SIMON, Dr Pascal MAILLE

**Assistent** : M. William MARISSAL, Directeur  
M. David REMISSE, Conseiller Technique Départemental

\*\*\*\*\*

**La séance est ouverte à 18 h 30**

\*\*\*\*\*

### **1 / ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 27/3/2024**

Le procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 27/3/2024 a été transmis, le 8/4, aux membres du Comité de Direction, aux fins d'observations éventuelles.

Il a été publié dans le journal numérique « Yvelines Football » N° 1798, du 16/4/2024.

Il est **adopté à l'unanimité**.

### **2 / INFORMATIONS DU PRESIDENT**

Le Comité de Direction est informé, notamment, des évènements suivants :

- ✓ **Formations organisées par Profession Sport et Vie Associative 78 :**
  - le 4/4, à TRAPPES : Formation sur le thème : **Comment se sentir à sa place en tant que dirigeant(e) bénévole d'une association ? => Vous ressentez que votre équipe ne comprend pas toujours votre place en tant que bénévole dirigeant(e) ?**
  - le 23/4, à TRAPPES : Formation sur le thème : **Réseaux Sociaux : Associations, Passez à l'action ! => Vous souhaitez développer la visibilité et la notoriété de votre association pour attirer des adhérents, des bénévoles, des donateurs ?**
- ✓ le 6/4, au stade Georges Lefevre, à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE : **Finales Départementales du Festival Foot U 13 et U 13 F**
- ✓ le 9/4 : **Publication de l'appel à candidatures pour le renouvellement du Comité de Direction pour le mandat 2024 / 2028, dans le journal numérique « Yvelines Football » et sur le site Internet du District**

Cet appel à candidatures sera à nouveau publié dans le journal numérique les 16, 23 et 30/4, et les 7 et 14/5

- ✓ le 17/4, au stade Aimé Bergeal, à MANTES-LA-VILLE : **Finale de la Coupe de Paris-Ile de France Crédit Mutuel Seniors.**

Cette rencontre, où s'opposaient 2 équipes Yvelinoises, le **CONFLANS F.C. (R 2) et le HOUILLES A.C. (R 1), a vu la victoire du CONFLANS F.C. par 3 buts à 1.**

- ✓ le 20/4, à VILLEPREUX : **Opération « Faites du Foot »**
- ✓ le 20/4, à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE : **Réunion du secteur 2 de l'Association Nationale des Présidents de District de Football (A.N.P.D.F.)**
- ✓ le 20/4, à Morfondé : **Phase Régionale du Critérium National du Foot En Marchant, à laquelle a participé l'A.S. LA VESGRE**
- ✓ le 23/4, à ORGERUS : **Organisation, par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports des Yvelines (S.D.J.E.S. 78), d'une session de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles, en partenariat avec la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (D.D.D.F.E.), la Police nationale, la Gendarmerie nationale, ainsi que le Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines (C.D.O.S. 78)**

Deux autres sessions sont programmées, le 3/5 à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX et le 4/6, à SARTROUVILLE.

### **3 / LA REUNION DU COMITE DE DIRECTION DE LA LIGUE DU 29/4/2024**

Plusieurs décisions sont attendues du Comité de Direction de la Ligue.

Elles concernent :

#### **❖ L'adaptation des obligations des clubs en matière d'équipes de jeunes**

Les clubs dont l'équipe première Seniors évolue en championnat du Dimanche après-midi ont l'obligation, comme prévu par le Règlement Sportif Général de la Ligue et le Règlement Sportif du District, d'engager et de faire participer jusqu'à leur terme un certain nombre d'équipes de jeunes, en fonction du niveau hiérarchique où évolue leur équipe première Seniors.

Le Comité de Direction de la Ligue a décidé, le 26/6/2023, de modifier le format des Championnats U 15, avec l'instauration de 2 niveaux en Championnat de Ligue et d'1 niveau en Championnats de District à compter de la saison 2024 / 2025 et de faire évoluer la structure du Championnat Régional U 17 pour lequel il est créé une Division supplémentaire (R 3) à compter de la saison 2024 / 2025.

**Il aurait été incohérent** qu'une équipe engagée dans un Championnat U 15 ou U 17, régional ou départemental, **ne soit pas reconnue comme telle** lorsqu'il s'agit d'apprécier les conditions dans lesquelles un club remplit ses obligations en matière d'équipes de jeunes.

Il était donc nécessaire, ce que le District a demandé dès le 16/3/2023, que le Comité de Direction de la Ligue **adapte l'article 11.1 de son Règlement Sportif Général**, afin que les clubs qui évoluent en Championnats de Ligue ou en D 1 et qui ont donc l'obligation d'engager 3 équipes de jeunes, puissent s'y conformer en engageant et en faisant participer jusqu'au terme du Championnat, non plus seulement 1 équipe U14, 1 équipe U 16 et 1 équipe U 18 (et le cas échéant, U 20), mais **1 équipe U 14, 1 équipe U 15 ou U 16 et 1 équipe U 17 ou U 18.**

Le Président de la Ligue s'était déclaré, le 9/1/2024, favorable à une adaptation de la réglementation actuelle, et la question avait été à nouveau abordée lors de la réunion Président de Ligue / Présidents de District du 21/2.

La Ligue envisageait de modifier l'article 11.1 de son Règlement Sportif Général pour dire que les clubs du Championnat Seniors de R 1, R 2, R 3 et D 1 auraient l'obligation d'engager 3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux, **dont :**

- 1 équipe U 14 ou U 15,
- 1 équipe U 16 ou U 17,
- 1 équipe U 18.

Lors de la réunion Président de Ligue / Présidents de District qui a précédé la réunion du Comité de Direction du 25/3, le Président Jean-Pierre MEURILLON a posé la question de savoir s'il n'était pas préférable **que les clubs disposent de plus de liberté** pour définir les équipes leur permettant de répondre à leurs obligations en prévoyant l'obligation de **3 équipes de jeunes de football à 11, de catégories d'âge différentes, parmi les U 14, les U 15, les U 16, les U 17, les U 18 et les U 20.**

**La décision a été reportée à une prochaine réunion du Comité de Direction de la Ligue.**

Lorsque la décision aura été prise par la Ligue pour ce qui est des clubs dont l'équipe première évolue en Championnats de Ligue ou en D 1, le Comité de Direction du District modifiera l'article 11.1 de son Règlement Sportif pour ce qui est des clubs dont l'équipe première évolue en-dessous de la D 1.

❖ **La modification du Règlement relatif aux ententes Seniors, pour permettre la création d'une entente Seniors en D 2**

L'U.S. MAULOISE avait, le 1<sup>er</sup>/2, saisi la Ligue de la question de la possibilité de la création d'ententes Seniors dans toutes les Divisions des Championnats de District, hors la D 1.

Jusqu'à la saison 2020 / 2021, l'article 39 bis des Règlements Généraux de la F.F.F. donnait compétence aux Assemblées Générales des Ligues et des Districts pour accorder aux clubs la possibilité de constituer des équipes Seniors en entente dans les compétitions de District, **hormis les 2 divisions supérieures.**

Mais cet article a été modifié par l'Assemblée Fédérale du 12/12/2020, avec effet de la saison 2021 / 2022, pour **supprimer l'interdiction des ententes Seniors dans les 2 divisions supérieures de District**, sans que la Ligue n'en tire les conséquences dans l'article 11.7.2 de son Règlement Sportif.

Le Président Jean-Pierre MEURILLON a évoqué la question lors des réunions Président de Ligue / Présidents de District des 21/2 et 25/3.

S'il est concevable en effet que les ententes Seniors ne soient pas autorisées en D 1, où les conditions de la compétition doivent être les mêmes dans tous les Districts d'une même Ligue régionale, il n'en est évidemment pas de même pour ce qui est des ententes Seniors en D 2.

**Une décision est attendue du Comité de Direction de la Ligue.**

❖ **La possibilité, pour les équipes U 15 F des clubs engagés en Championnat de France Féminin de D 3, d'évoluer en mixité**

Le Président Jean-Pierre MEURILLON a, lors de la **réunion Président de Ligue / Présidents de District** qui s'est tenue le 25/3, en amont du Comité de Direction, proposé que la possibilité actuellement offerte aux clubs ayant une équipe engagée en D 1 Féminine, D 2 Féminine ou dans le Championnat National U 19 F, d'engager une équipe U 15 F dans des épreuves masculines U 13, U 14 ou U 15, à 11 ou à 8, soit **étendue aux clubs qui ont une équipe engagée en D 3 Féminine, Championnat récemment créé.**

**Il a été indiqué que la Ligue examinerait la question.**

❖ **L'octroi d'un muté supplémentaire pour les clubs ayant dans leur effectif une Arbitre Féminine sans en avoir l'obligation**

Le Président Jean-Pierre MEURILLON a, lors de la **réunion Président de Ligue / Présidents de District** qui s'est tenue le 25/3, en amont du Comité de Direction, proposé que dans le but de **valoriser les Arbitres Féminines et inciter à leur recrutement**, et comme cela se fait dans le cadre de l'encouragement à la formation de jeunes joueuses (cf. l'article 7.5.3 du Règlement Sportif Général), soit créée la possibilité d'utiliser un joueur muté supplémentaire dans une équipe de Ligue ou de District à déterminer, pour les clubs qui comptent dans leur effectif une Arbitre Féminine alors qu'ils n'en ont pas réglementairement l'obligation.

Il avait déjà évoqué la question lors des Comités de Direction de la Ligue du 24/10/2022 et du 2/5/2023, puis le 14/6/2023, lors de la réunion Président de Ligue / Présidents de District.

Cette disposition ne serait bien sûr applicable, comme dans le cas dans le cadre de l'encouragement à la formation de jeunes joueuses, que dans les compétitions de la Ligue et des Districts franciliens.

Il s'agirait là d'une formule qui remplacerait celle qui avait été instituée en 2017 par l'Assemblée Générale du District des Yvelines selon laquelle, pour ce qui est des obligations des clubs en matière de Statut de l'Arbitrage, une Arbitre Féminine était **comptabilisée comme représentant 2 Arbitres Officiels**, ce que **la Ligue n'avait pas souhaité maintenir, en 2022, lors de la mise en place de la réforme du Statut de l'Arbitrage.**

Là également, **il a été indiqué que la Ligue examinerait la question.**

#### **4 / LES COMMISSIONS DU DISTRICT POUR LA SAISON 2023 / 2024**

Le Comité de Direction procède aux nominations suivantes :

➤ **COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ**

Mme Oury SY

➤ **COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS**

M. Kamel MIRA

➤ **COMMISSION TECHNIQUE**

M. Franck CHADEAU

➤ **COMMISSION PROMOTION, INFORMATION, COMMUNICATION**

Mme Gwladys DUTEIL

#### **5 / LES REUNIONS DE SECTEUR**

Il est rappelé que **des réunions de présentation** de la mise en place du dispositif des **Référents de secteurs** se sont déroulées :

- . pour le secteur 4, le 3/2/2023, au PECQ,
- . pour le secteur 2, le 14/4/2023, à EPONE,
- . pour le secteur 1, le 28/4/2023, à ROSNY-SUR-SEINE,
- . pour le secteur 6, le 22/9/2023, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX.

Les réunions des secteurs 3, 5 et 7 restaient donc à programmer.

La réunion du secteur 5 qui était prévue le 7/3, à FONTENAY-LE-FLEURY a dû être reportée, du fait du faible nombre de clubs disponibles à cette date.

**La réunion du secteur 7 est programmée le vendredi 26/4, à PLAISIR.**

Il est insisté sur le fait que **les réunions des secteurs 3 et 5 doivent être programmées rapidement.**

#### **6 / LES MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LE DISTRICT**

- ❖ Le Comité de Direction évoque **les Finales Départementales du Festival Foot U 13 et U 13 F** qui se sont déroulées, le samedi 6/4, au stade Georges Lefevre, à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, sur les installations du PARIS SAINT-GERMAIN et qui regroupaient 8 équipes filles et 16 équipes garçons.

A l'issue de cette journée, se sont qualifiées, pour les Finales Régionales, qui se dérouleront le samedi 4/5, à JOUY-LE-MOUTIER, les équipes :

- du **PARIS SAINT-GERMAIN**, en U13 F,

- du **PARIS SAINT-GERMAIN** et du **F.C. MANTOIS 78**, en U 13 G

Le Comité tient à exprimer ses **vifs remerciements à la Ville de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE et au PARIS SAINT-GERMAIN** pour leur accueil.

Ces remerciements vont également à tous les Commissaires, les arbitres, les éducateurs, les bénévoles et les salariés du District, ainsi qu'à tous les éducateurs et les bénévoles du PARIS SAINT-GERMAIN, qui ont grandement contribué au succès de cette belle journée de football.

Une réunion de débriefing va être programmée.

❖ le samedi 20/4, à VILLEPREUX, a été organisée l'**Opération « Faites du Foot »**.

Il s'agissait, pour la 3<sup>ème</sup> fois, de permettre de découvrir **les nouvelles pratiques : Le Foot en marchant, le Golf Foot, le Futnet (tennis-ballon) et le Fit Foot**.

Pour rappel, **les manifestations à venir sont les suivantes :**

- ✓ le samedi 27/4, à VERNEUIL S/SEINE : **Opération « Toutes Foot »**
- ✓ le dimanche 19/5, à TRAPPES : **Finales des Coupes des Yvelines Futsal**
- ✓ le samedi 1<sup>er</sup>/6, à POISSY : **Journée du Football Féminin**
- ✓ le dimanche 9/6, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX : **Finales des Coupes des Yvelines et des Coupes du Comité**
- ✓ le samedi 22 et le dimanche 23/6, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX : **Journée Nationale des Débutants**

## **7 / LA TECHNIQUE**

M. David REMISSE, Conseiller Technique Départemental, fait le point quant aux prochaines formations techniques devant être organisées par le District, ainsi qu'aux opérations de détectations / sélections.

### **I - FORMATIONS**

#### **Formations Professionnelles :**

- ✓ **B.M.F.** : Semaine 6 (certifications), du 21 au 24/4, à Morfondé
- ✓ **B.E.F.** : Semaine 6 (+ de 100 matches) actuellement à Morfondé
- ✓ **B.E.F. Traditionnel** : Semaine 6, du 2 au 5/4, à Morfondé

#### **Formations Bénévoles :**

- ✓ **C.F.I. Seniors : 2<sup>ème</sup> journée, le 29/3, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX :**  
16 stagiaires présents sur 16 inscrits - 7 clubs Yvelinois représentés
- ✓ **C.F.I. U 6-U 9 : 2<sup>ème</sup> journée, le 9/4, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX :**  
14 stagiaires présents sur 14 Inscrits - 8 clubs Yvelinois représentés
- ✓ **C.F.I. U 10-U 13 mineur : 2<sup>ème</sup> journée, le 11/4, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX :**  
14 stagiaires présents sur 16 inscrits - 12 clubs Yvelinois représentés
- ✓ **C.F.I. U 10-U 13 : 2<sup>ème</sup> journée, le 18/4, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX :**  
14 stagiaires présents sur 15 inscrits - 12 clubs Yvelinois représentés

✓ **Prochaines formations :**

. Journée complémentaire Coach Jeunes : le 25/4, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

. C.F.I. U14-U19 : 2<sup>ème</sup> journée, le 26/4, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

. C.F.I. U6-U9 : 2<sup>ème</sup> journée, le 30/4, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

. C.F.I. U10-U13 : 1<sup>ère</sup> journée, le 14/5, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

. C.F.I. Seniors : 1<sup>ère</sup> journée, le 16/5, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

. C.F.I. U14-U19 : 1<sup>ère</sup> journée, le 21/5, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

. Attestation Fédérale Pratique Féminine, le 24/5

**II - PROGRAMME D'EXCELLENCE SPORTIVE (Détections / Sélections)**

✓ **Détection U 12 G :**

Centre de perfectionnement le 27/3, à FONTENAY-LE-FLEURY

Centre de perfectionnement le 24/4, à LOUVECIENNES

✓ **Détection Gardiens de but U 14 G :**

Centre de perfectionnement le 7/4, à TRAPPES

✓ **Détection Gardiennes de but U 14 F :**

Centre de perfectionnement le 7/4, à TRAPPES

**Actions de détections à venir :**

✓ **Détection U 12 F :**

Finale départementale le 26/5, aux CLAYES-SOUS-BOIS

✓ **Détection Gardiens et gardiennes de but U 12/U 13/U 14 G et F :**

Centre de perfectionnement le 5/5, à TRAPPES

## **8 / L'ARBITRAGE**

M. Brice PARINET, Président de la Commission Départementale de l'Arbitrage (C.D.A.), fait le point quant à l'activité de ladite Commission.

➤ **Les Formations Initiales en Arbitrage**

La prochaine F.I.A. aura lieu au mois d'août 2024 (les dates restant à définir).

Elle sera organisée aux MUREAUX.

➤ **Les effectifs des Arbitres**

Au 24/4/2024, le District des Yvelines compte **373 Arbitres, ce qui constitue un nouveau record** avec une augmentation de 2,19 % par rapport au mois de juin 2023.

Le District des Yvelines est ainsi le deuxième pourvoyeur d'Arbitres du territoire Francilien.

A titre de comparaison la Ligue de Paris-Ile de France compte 2 542 Arbitres et en comptait 2 501 en juin 2023, soit une augmentation de 1,63 %.

La Fédération quant à elle compte 25 188 Arbitres soit 1 663 arbitres de plus (+ 7 %) qu'en 2023.

Là où la plupart des Ligues ont nettement augmenté leur effectif d'Arbitres, la Ligue de Paris-Ile de France semble davantage stagner.

➤ **Les actions de la C.D.A.**

La Commission Départementale de l'Arbitrage organisera la réunion de fin de saison des Arbitres le vendredi 21/6/2024

➤ **La cérémonie de remise des écussons des nouveaux Arbitres**

La cérémonie de remise des écussons des nouveaux Arbitres qui n'a pu être organisée le mercredi 17/4, le sera au siège du District le sera le mardi 14/5.

➤ **L'Arbitrage Fédéral**

Après avoir été observé par M. Alain SARS, le Directeur délégué à l'arbitrage amateur, M. **Mathis FAUCHON** (RAMBOUILLET F.C. 78) a été sélectionné pour faire partie des 12 Arbitres qui officieront, dans le cadre du **Tournoi International U 17 de MONTRICHARD**, du 9 au 11/5/2024.

Le Comité de Direction le félicite de sa réussite et lui souhaite bonne chance.

## **9 / LES FINANCES**

Mme Sandrine SANCHEZ, Trésorière Générale du District, indique qu'un nouveau relevé club a été émis, avec une date limite de paiement fixée au 26/4/2024.

## **10 / LE PROJET DE CHAMPIONNATS DE JEUNES A 11, PAR ANNEE D'ÂGE, AVEC ACCESSIONS GENERATIONNELLES**

Il est rappelé qu'un point précis avait été effectué à ce sujet lors de la réunion du Comité de Direction du 28/2/2024.

Après un large débat, le Comité avait décidé d'organiser très rapidement une **réunion avec les clubs** pour leur présenter à nouveau le projet et leur **proposer d'en saisir l'Assemblée Générale du District le 15/6**, en vue d'une **mise en œuvre dans les Championnats de jeunes à 11 inférieurs à la D 1 à l'issue de la saison 2024 / 2025**.

**Cette rencontre avec les clubs concernés s'est déroulée le 13/3**, en présence de nombreux représentants de clubs.

**Un sondage a ensuite été effectué auprès des clubs concernés** pour recueillir leur position sur le principe de la mise en place de cette réforme, sondage dont les résultats sont les suivants :

**Sur les 96 clubs concernés, 79 (soit 82,29 %) ont pris part au sondage.**

**Vote pour : 65 (soit 82,28 % des votants)**

**Vote contre : 14 (soit 17,72 % des votants)**

**Il est donc décidé de soumettre le projet, le 15/6, au vote de l'Assemblée Générale du District.**

L'établissement des textes à soumettre à l'Assemblée Générale pour la mise en place de la réforme est en cours, afin qu'ils puissent au préalable être adoptés par le Comité de Direction lors de sa prochaine réunion, le 29/5/2024.

## 11 / LE POINT SUR L'UTILISATION DES LOGICIELS BENEVOLAT ET WORKFLOW

Mme Valérie TARDIVEL, Secrétaire Générale du District, indique que pour la déclaration des revenus de l'année 2023, **les frais engendrés et les kilomètres parcourus** dans le cadre de l'activité bénévole des membres des Commissions du District seront comptabilisés **uniquement via le logiciel Bénévolat**.

C'est également ce logiciel qui permet, en vue de la **valorisation de l'apport des Bénévoles au fonctionnement du District** (il s'agit de l'estimation de la valeur de leur travail), de recenser les heures de travail desdits Bénévoles au profit du District.

Il est rappelé que chaque Président de Commission et chaque responsable d'évènement est en charge de la saisie sur ce logiciel.

Par ailleurs, il est rappelé que le **logiciel Workflow**, qui permet à une Commission de diffuser des informations qui concernent d'autres Commissions du District, ne peut être véritablement utile et efficace **que si toutes les Commissions du District l'utilisent**.

Un nouveau rappel sera donc fait, dans ce but.

**Il est en outre demandé à chacun des représentants du Comité de Direction auprès des diverses Commissions du District de faire le point à ce sujet avec les Présidents desdites Commissions.**

## 12 / LES EFFECTIFS DES LICENCIÉ(E)S

➤ **Le District** comptait, au 15/4/2024, **47 442 licencié(e)s**, soit **2 138 de plus** qu'au 15/4/2023 (45 304).

La hausse globale atteint donc **4,72 %**.

Presque toutes les catégories du Football Libre masculin sont en hausse, à l'exception des Seniors, des U 20, des U 19 et des U 7.

La hausse est particulièrement importante pour les catégories :

U 18 (+ 124 licenciés, soit + 14,92 %),  
U 16 (+ 193 licenciés, soit + 13,57 %),  
U 15 (+ 179 licenciés, soit + 10,22 %),  
U 12 (+ 304 licenciés, soit + 12,29 %),  
U 11 (+ 296 licenciés, soit + 10,76 %),  
U 9 (+ 311 licenciés, soit + 12,47 %),  
et U 6 (+ 112 licenciés, soit + 9,84 %).

Le **Football Féminin** est lui aussi en hausse (**+ 5,57 %**), puisqu'on constate, au 15/4/2024, 3 661 licenciées contre 3 468 au 15/4/2023. (+ 193 licenciées).

Pour le **Football d'Animation**, le nombre de licencié(e)s (21 746) est en hausse de **7,98 %** (+ 1 607 licencié(e)s).

Le nombre des « **encadrants** » est globalement en hausse (**+ 3,73 %**) au 15/4/2024 (5 179 contre 4 993 au 15/4/2023) dont + 4,44 % pour les Dirigeant(e)s et + 0,24 % pour les Educateurs Fédéraux, les Entraîneurs et les Animateurs Fédéraux.

Le nombre de Dirigeantes augmente de **12,24 %** (+ 64 licenciées).

On notera enfin qu'au 15/4/2024, le District comptait **104,19 %** du nombre total de ses licencié(e)s de la saison précédente.

Au 15/4/2023, ce pourcentage atteignait 104,09 %.

Le District compte, au 24/4/2024, **47 479 licencié(e)s**.

Pour mémoire, le District comptait :

- à la fin de la saison 2022 / 2023, **45 536 licencié(e)s**

- à la fin de la saison 2021 / 2022, **43 524 licencié(e)s**

- à la fin de la saison 2020 / 2021, **36 859 licencié(e)s**

A noter que voilà 10 ans, à la fin de la saison 2013 / 2014, le District comptait 36 203 licencié(e)s, soit 11 239 de moins qu'aujourd'hui.

- **La Ligue**, de son côté, comptait au 25/3/2024, **325 213 licencié(e)s**, contre 301 209 au 25/3/2023.

La hausse était ainsi de **7,97 %** (+ 24 004 licencié(e)s).

La Ligue compte, au 24/4/2024, **326 865 licencié(e)s**.

Rappelons qu'elle comptait :

- à la fin de la saison 2022 / 2023, **304 084 licencié(e)s**

- à la fin de la saison 2021 / 2022, **290 015 licencié(e)s**

- à la fin de la saison 2020 / 2021, **243 117 licencié(e)s**

## **13 / AGENDA**

Sont rappelés aux membres du Comité de Direction les **rendez-vous des prochaines semaines** :

- ✓ le vendredi 26/4, à PLAISIR : **Réunion de présentation du dispositif des Référents de secteur, pour le secteur 7**
- ✓ le samedi 27/4, à VERNEUIL S/SEINE : **Opération « Toutes Foot »**
- ✓ le lundi 29/4 : **Réunion du Comité de Direction de la Ligue**
- ✓ le mardi 30/4, à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE : **Organisation, par Profession Sport et Vie Associative 78, en collaboration avec le Collectif de l'Âtre et le MAS de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, du spectacle théâtral BILLIE JEAN, ALICE, CASTER et les autres ... sur le thème du sexisme dans le sport à travers le parcours d'une jeune femme désireuse de devenir footballeuse professionnelle.**

Nourries de témoignages, de coupures de presse, d'histoire du sport, d'analyses sociologiques, les comédiennes ont pu composer ce spectacle afin d'aborder le sujet des discriminations à l'égard des femmes dans le sport.

- ✓ le jeudi 2/5, à TRAPPES : **Assemblée Générale de l'Union Nationale des Arbitres de Football 78 (U.N.A.F. 78)**
- ✓ le vendredi 3/5, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX : **Organisation, par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports des Yvelines (S.D.J.E.S. 78), d'une session de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles, en partenariat avec la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (D.D.D.F.E.), la Police nationale, la Gendarmerie nationale, ainsi que le Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines (C.D.O.S. 78)**

Une autre session est d'ores et déjà programmée le 4/6, à SARTROUVILLE.

- ✓ le vendredi 3/5, au siège du District : **Session de formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (P.S.C. 1), au profit des Services Civiques des clubs Yvelinois**
- ✓ le samedi 4/5, à MONTPELLIER : **Réunion commune du Collège des Présidents de Ligue, du Collège des Présidents de District et du Collège des Autres Acteurs du Football Amateur**
- ✓ le samedi 4/5, à JOUY-LE-MOUTIER : **Finales régionales du Festival Foot U 13 et U 13 F**
- ✓ le mardi 14/5, à PARIS : **« Soirée des Bâtisseuses », organisée par la Ligue et réservée exclusivement aux femmes qui font le football amateur Francilien**
- ✓ le mardi 14/5, au siège du District : **Cérémonie de remise des écussons aux nouveaux Arbitres**

✓ **Remise de Labels :**

- . le mercredi 15/5, au **C.S.M. ROSNY-SUR-SEINE**, pour le **Label Jeunes F.F.F.-Crédit Agricole Féminines, niveau Argent (renouvellement)**
- . le mercredi 22/5, au **PARIS SAINT-GERMAIN**, pour le **Label Jeunes F.F.F.-Crédit Agricole, niveau Elite (renouvellement)**
- ✓ le jeudi 16/5 : **Date limite d'envoi des candidatures à l'élection des membres du Comité de Direction du District pour le mandat 2024 / 2028**
- ✓ le dimanche 19/5, à TRAPPES : **Finales des Coupes des Yvelines Futsal**
- ✓ le jeudi 23/5 : **Réunion de la Commission de surveillance des opérations électorales pour l'examen des candidatures à l'élection des membres du Comité de Direction du District pour le mandat 2024 / 2028**
- ✓ le samedi 1<sup>er</sup>/6, à POISSY : **Journée du Football Féminin**
- ✓ le samedi 8/6, à PARIS : **Assemblée Fédérale**
- ✓ le dimanche 9/6, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX : **Finales des Coupes des Yvelines et des Coupes du Comité**
- ✓ le vendredi 21/6, au siège du District : **Réunion de fin de saison des Arbitres**
- ✓ le samedi 22 et le dimanche 23/6, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX : **Journée Nationale des Débutants**

## **14 / QUESTIONS DIVERSES**

En réponse à M. Ali SAHALI, il est indiqué, s'agissant d'un licencié suspendu faisant partie d'une Commission du District, qu'il résulte des dispositions de l'article R.141-6 du Code du Sport, qu'en cas de **saisine du Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F.) aux fins de conciliation**, ce qui a été le cas :

*« Lorsque le conflit résulte de l'intervention d'une décision individuelle, l'exécution de cette décision est suspendue à compter de la notification à l'auteur de la décision de l'acte désignant un conciliateur.*

*La suspension de la décision individuelle contestée prend fin avec la notification des mesures de conciliation prévues à l'article R. 141-23. »*

Par ailleurs, M. Ali SAHALI signale la rédaction, par l'Amicale des Educateurs de Football des Yvelines (A.E.F. 78), d'un article relatif aux **Finales départementales du Festival Foot U 13 et U 13 F**, qui se sont déroulées le 6/4, à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Cet article a été publié.

Cet article a été publié le 16/4 dans le N° 1798 du journal numérique « Yvelines Football ».

Mme Sandrine SANCHEZ fait le bilan de l'**opération « Foot à l'école »**, organisée cette saison **sur le thème des Jeux Olympiques Paris 2024** : 41 classes inscrites, 19 écoles.

**Les classes lauréates départementales** du concours de production culturelle du dispositif « Foot à l'Ecole » sont, pour les Yvelines :

. pour la production dynamique, la classe de CE 2 / CM 1 de Mmes SEMO et DESFONTAINES, de l'Ecole Régionale du Premier Degré. de LA VERRIERE

. pour la production statique, la classe de CM 1 / CM 2 de Mme RAVE, de THOIRY.

Par ailleurs, le **rassemblement départemental des Sections Sportives Scolaires des Yvelines Jean-Denis POITOU** se déroulera le **16/5, au Camp des Loges, à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.**

M. Florent BAUDOIN revient sur la mise en place de la nouvelle version du **Challenge Esprit Sportif Jeunes**, et rappelle qu'il avait été décidé, lors du Comité de Direction du 27/3, de 3 actions :

- . une relance vers les clubs qui ne sont pas engagés dans le nouveau dispositif,
- . un rappel vers les clubs qui n'ont pas validé leur adhésion au nouveau dispositif,
- . un rappel aux clubs ayant validé leur adhésion, pour qu'ils votent pour les podiums s'ils ne l'ont pas fait.

Ces 3 relances ont été effectuées.

Un nouveau point sera fait à ce sujet lors du Comité de Direction du 29/5.

Enfin, Mme Valérie TARDIVEL indique qu'il s'est avéré **impossible de s'assurer les services d'un médecin pour les diverses manifestations sportives qui sont organisées par le District.**

---

**Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 H 15.**

---

**Prochaine réunion du Comité de Direction :**

**le mercredi 29 mai 2024, à 18 H 30**

---

*Les décisions du Comité de Direction du District sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la Ligue de Paris-Ile de France, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le journal numérique « Yvelines Football », sur le site Internet officiel du District ou sur Footclubs (ou, le cas échéant, de leur notification par courrier électronique), dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif Général de la Ligue.*